
Adresse de la société populaire de Vence (Var), lors de la séance du 8 frimaire an III (28 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Vence (Var), lors de la séance du 8 frimaire an III (28 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. p. 281;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19844_t1_0281_0000_2

Fichier pdf généré le 15/07/2019

lons mériter en la faisant exécuter par notre surveillance, nous dévoilerons les intrigants, nous éloignerons des places ces hommes immoraux qui sacrifient tout à leurs passions, et nous contribuerons par là à faire triompher la vertu qui doit être la base et le seul soutien de la République.

En Massat, 19^e brumaire l'an troisième de la République française une et indivisible et impérisable.

Suivent 11 signatures.

e

[*La société populaire de Vence à la Convention nationale, Vence, s.d.*] (35)

Représentants,

Nous avons lu avec transport votre adresse au Peuple. Dignes interprètes de nos sentiments, agréés l'expression de la reconnaissance d'une commune du Midi qui n'a jamais partagé aucune chisme, qui hait le fédéralisme et le repousse, qui a victorieusement combattu les fanatismes et qui invariablement unie d'esprit et de cœur à la représentation nationale, la félicite d'avoir fait succéder la vertu à l'immoralité, la justice à la terreur.

Restés à votre poste jusques à ce que le bonheur du peuple rempli son désir et couronné votre confiance.

Suivent 33 signatures.

f

[*La société populaire de Montagne-sur-Cher à la Convention nationale, Montagne-sur-Cher, le 24 brumaire an III*] (36)

Citoyens représentants,

C'est à votre justice, à votre sagesse et à votre énergie que nous devons le calme et la tranquillité dont nous jouissons. Trop longtemps, nous avons gémi sous l'oppression du tyran qui nous désolait. Il n'existe plus, et nous respirons, nous ne pâleront plus à l'aspect de ces hommes de sang, qui seuls se croyaient patriotes, parce que seuls ils avoient la férocité d'exécuter les ordres secrets des scélérats, dont la tête est tombée, qui sans mœurs et sans moralité, penchoient toujours du côté du parti dominant et se laissoient aller au gré de toutes les factions qui ont déchiré la République, de ces hommes enfin, qu'on ne pouvoit regarder en face, sans craindre les fers et l'échafaud.

Représentants du Peuple, nous applaudissons aux sages mesures que vous avez prises, nous vouons à l'exécration publique les intrigants et les dilapidateurs de la fortune publique. Les

principes développés dans votre adresse aux français ont toujours été gravés dans nos cœurs, et seront toujours la boussole qui nous conduira.

Vive la république, vive la Convention nationale. Nous serons toujours les zélés déffenseurs de l'une et de l'autre.

Suivent 24 signatures.

g

[*Les amis de la liberté et de l'égalité composant la société populaire de Signy-le-Petit à la Convention nationale, s.l.n.d.*] (37)

Dignes représentants d'un peuple libre, toute la République ne peut qu'applaudir à l'adresse sublime que vous avez envoyé au peuple français. La lecture qui en a été faite différentes fois dans cette commune a imprimé dans l'esprit des citoyens une reconnaissance éternelle qu'ils vous invitent de recevoir de leur part.

Ils voyent avec joie que vous avez enfin abattu les factions qui agitoient la République et singulièrement ce département, que la justice et la probité sont actuellement à l'ordre du jour, que par votre surveillance active vous avez découvert les intrigants, les hypocrites du patriotisme et enfin tous les exagérés qui vouloient passer pour les seuls vrais patriotes.

Protection à l'innocence, sévérité contre les factieux, les intrigants et tous les dominateurs et espèce de tyrans, gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix, attachement absolument dévoué à la République une et indivisible, et dévouement inviolable à la Convention nationale, à qui nos corps sont toujours prêts à leur servir de remparts inexpugnables, voilà les vrais sentiments dont sont animés les citoyens de la commune de Signy-le-Petit.

Vive la République, vive la seule Convention nationale.

Le reste de la séance a été consacré à la délivrance des diplômes aux sociétaires qui ont subi l'épuration selon la formalité ordinaire, nous avons terminé la séance par un couplet de chansons patriotiques.

POURCOPPEAUX, *président*
et 11 autres signatures.

16

Le conseil d'administration, les officiers, sous-officiers et les volontaires composant le vingt-cinquième bataillon de la Charente, douzième de la formation d'Angers [Maine-et-Loire], disent que la Convention nationale a développé dans son Adresse au peuple français les grands principes qui vont bientôt gouverner les nations; ensuite, ils s'expriment ainsi: «Pour nous,

(35) C 328 (2), pl. 1457, p. 43.

(36) C 328 (2), pl. 1457, p. 45.

(37) C 328 (2), pl. 1457, p. 44.